

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 25 janvier 2024

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 80000 € : 6000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 80001 € et 100000 € : 7500 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 100001 € et 130000 € : 8000 € TTC d'honoraires forfaitaires.
- Pour un prix de vente compris entre 130001 € et 500000 € : 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 500001 € et 700000 € : 5,5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 700001 € et 1000000 € : 5 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente supérieur ou égal à 1000001 € : 4,5 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

LOCATION À USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

50€ TTC

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

10 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

10 TTC par m² de surface habitable (zone tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

GESTION LOCATIVE

Prestations	Tarif
Honoraires sur la gestion courante	7,60% TTC des encaissements
Honoraires sur la gestion courante en colocation	10,8 % TTC des encaissements
Assurance loyer impayé	2,4 % TTC des encaissements
Aide à la déclaration d'impôts foncier	80€ TTC

Les honoraires prévus pour chacune des tranches du barème sont cumulatifs.

Société IMMOVAL , SAS au capital de 10 000 € - Siège social : Honoraires sur la gestion courante - RCS Thonon-les-bains n° 980 176 812 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° 980 176 812 délivrée par CCI de la haute Savoie